

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en

fonction :

.....23.....

Conseillers

présents :

.....18.....

Séance ordinaire du 31 mars 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

+ 4 procurations de vote

## Point 2 : Végétalisation des cours d'écoles – Travaux - Demande de subvention

La Commune de Lampertheim est engagée dans la protection de la biodiversité, l'éducation environnementale et l'adaptation au changement climatique, en menant diverses actions, y compris auprès des jeunes. Pour offrir aux enfants des espaces rafraîchis, des zones pédagogiques en lien avec la nature et des activités adaptées à tous, elle envisage de végétaliser les cours du groupe scolaire « Jean-Jacques ROHFRIETSCH – Mille et Un savoirs » situé au 5, rue Derrière-les-Cours, qui comprend une école maternelle, une école élémentaire et un accueil périscolaire et de loisirs.

La Commune souhaite réaménager ce groupe scolaire pour mieux s'adapter au changement climatique, en favorisant la végétalisation. Ce projet s'articule autour de plusieurs axes :

- La désimperméabilisation et la renaturation des sols
- La création d'îlots de fraîcheur et l'optimisation de la gestion des eaux pluviales
- Le renforcement du lien entre les enfants et la nature, tout en préservant la biodiversité
- Le développement de la cohésion sociale au sein de l'établissement
- L'encouragement de l'égalité et de la coopération entre élèves
- La mise en place de mesures préventives contre le harcèlement scolaire

Le projet a débuté en mai 2024 avec les démarches administratives et financières. La phase de sensibilisation et de co-construction avec les parties prenantes (enseignants, animateurs, enfants, parents d'élèves, agents des espaces verts, agent de propreté, etc.) a commencé en octobre 2024, pour aboutir à un plan d'aménagement.

Sous réserve de l'obtention des aides publiques, les travaux démarreraient lors des vacances d'été 2026, avec les plantations à l'automne et en hiver en présence des enfants.

Outre les études préparatoires et une maîtrise d'œuvre paysagère, qui ont fait l'objet d'une précédente demande de subvention, le coût estimatif des travaux de végétalisation s'élève à 165 000 € HT

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût total des travaux : 165 000 € HT

- Subvention de l'Agence de l'Eau (50%) : 82 500 € HT
- Subvention de la Région Grand Est (30%) : 49 500 € HT

Le montant des deux aides couplées ne peut excéder 80 % des aides totales

- Autofinancement de la Commune (20%) : 33 000 € HT
- TOTAL : 165 000 € HT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des Commissions Réunies - Commission Cadre de vie – Economie – Enfance & Jeunesse - du 24 mars 2025,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le projet de végétalisation des cours de l'école primaire de la Commune tel que présenté,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût total des travaux : 165 000 € HT

- Subvention de l'Agence de l'Eau (50%) : 82 500 € HT
- Subvention de la Région Grand Est (30%) : 49 500 € HT
- Autofinancement de la Commune (20%) : 33 000 € HT

TOTAL : 165 000 € HT

**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau et de la Région Grand Est pour la réalisation de ce projet, ainsi que toutes les pièces nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme  
Lampertheim, le 31 mars 2025

Nathalie TROG



Secrétaire de séance



Murielle FABRE



Maire de Lampertheim